



Serait-il possible de revenir partiellement sur cette loi dans les bars pour retrouver atmosphère d'antan ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 3 mars 2010

Bonjour, je suis un non-fumeur, mais qui n'adhère pas totalement à la loi anti-tabac. Depuis son passage, il est difficile d'aller dans des bars pour deux raisons. L'odeur de tabac couvrait l'odeur aussi pestilentielle de la sueur et de l'alcool froid, et il est de plus en plus difficile de rencontrer du monde qui se promène entre l'intérieur et l'extérieur pour fumer. Serait-il possible de revenir partiellement sur cette loi dans les bars pour retrouver atmosphère d'antan ?

Réponse :

Une loi peut en supprimer une autre. Il n'est donc pas irréaliste de penser que la loi actuelle puisse être modifiée. Cependant, les motifs que vous invoquez ne pourront certainement pas être pris en compte car ils invoquent des raisons que personne ne pourra prendre en compte.

En effet, la description de clients suants et imbibés d'alcool ne correspond pas à l'image que l'immense majorité de la population se fait d'un lieu de convivialité idéale.